



Alba Cup SRA

Notice to Competitors

Number: 01

Avenant N°1 aux Instructions de course

Source: Race Committee

Venue: Antibes

Published: 23 Jun 10:17

Notice:

**AVENANT N°1 aux IC
MODIFICATION DE L'ARTICLE N°19**

19. RÈGLES DE SECURITE

19.1 Règles pour les équipages en solitaire :

- Emetteur AIS émettant à tout moment au cours de la course est conseillé mais pas obligatoire

Le CC

23/6/23 - 10h15